



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Renazé, le vendredi 8 mars 2019

Le principal

aux

parents d'élèves

Le mardi 26 mars prochain, vous pourrez rencontrer le professeur principal de la classe de votre enfant. Je vous informe ci-après du principe de fonctionnement retenu pour ces temps d'échanges.

- 1/ Chaque famille propose sur la grille ci-après des plages de rendez-vous (n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos disponibilités).
- 2/ Le professeur principal de la classe recense les demandes des familles et élabore le planning de rendez-vous.
- 3/ Chaque élève est informé au plus tôt du créneau horaire retenu pour ses parents et lui-même.

En fonction des emplois du temps des professeurs, certains d'entre eux pourront vous recevoir dès 15h30. En revanche, pour ceux qui terminent leur cours à 17h00, il vous recevront dès 17h10.

Pendant la durée de la rencontre, les parents présents pourront échanger sur la scolarité de leur enfant avec le professeur principal.

Le bon fonctionnement de ces rencontres repose avant tout sur le respect de la date de retour des vœux dans le document ci-joint à savoir le mercredi 20 mars 2019 au plus tard.

Cette rencontre sera également l'occasion de vous remettre le bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre de votre enfant.

Comptant sur votre présence lors de cette soirée, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.



A retourner au professeur principal au plus tard le 20 mars 2019

Rencontres parents-professeurs – 2^{ème} trimestre

Nom et Prénom de l'élève :

Classe de :

Merci de vous inscrire sur plusieurs créneaux.

Horaires souhaités de début de rendez-vous	Mardi 26 mars 2019
15h30	
15h40	
15h50	
16h00	
16h10	
16h20	
16h30	
16h40	
16h50	
17h00	
17h10	
17h20	
17h30	
17h40	
17h50	
18h00	
18h10	
18h20	
18h30	
18h40	
18h50	
19h00	
19h10	
19h20	
19h30	
19h40	
19h50	
20h00	

A..... le Signature du responsable légal